



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **Les Têtes Brûlées Sàrl**, Chemin Malombré 5,
1206 GENEVE
2. Date du prononcé de dissolution: 10.09.2012
3. Suspension de faillite: 05.11.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.11.2012
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Toutes activités dans les secteurs relatifs à la restauration, l'évènementiel et l'hôtellerie, notamment exploitation de cafés et restaurants; organisation de fêtes et exploitation d'hôtels; service traiteur à l'emporter et chez le particulier; import-export de produits d'alimentation ayant son siège chemin Malombré 5 à 1206 Genève.

Pour tout renseignement :
Groupe n°5 022/388.89.05
2012 001486 D / OFA5

Office des faillites
1227 Carouge GE

00837629

